

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2021 - Salle du conseil - 20h00

Présents : Mmes, MM. BONVALOT Régis - CARTANT-FRANCIOLI Bernadette - CHAPIN Jean-Paul - CHATILLON Roger - COMTE Joël - DARNEY-PATOZ Lydia - DAUBIGNEY Fabrice - DIET Cécile - FOUCHEYRAND Laurent - MOUGENOT Adeline

Excusée : Mme Marie LONDE (procuration à M. Joël COMTE)

Membres exercice = 11 - Présents = 10 - Votants = 11
Convocation : 28/02/2021 – Affichage : 08/03/2021

ORDRE du JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.
- 2 - Approbation du Compte-Rendu du 22/01/2021.
- 3 - Information sur l'évolution du RPI du Mont Guérin, Mme BOUVARD présidente de l'association des parents d'élèves est invitée pour donner son avis sur ce point.
- 4 - Proposition de modification de l'abonnement du contrat orange.
- 5 - Nouvelle convention du club acheteurs du Grand Dole.
- 6 - Rapport d'activité 2020 du Grand Dole.
- 7 - Rapport d'activité 2020 de l'association serre vivante.
- 8 - Questions diverses.

Début de séance : 20h00

- 1 - Désignation du secrétaire de séance.

Mme Cécile DIET est la secrétaire de séance.

- 2 - Approbation du Compte-Rendu du 22/01/2021.

Intervention de M. Joël COMTE, représentant Mme Marie LONDE.

Il est demandé de préciser le point N° 7 concernant la Maison Dégouilles en y ajoutant la mention suivante : « **La maison sera réhabilitée en vue d'une location** ».

- Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- 3 - Information sur l'évolution du RPI du Mont Guérin, Mme BOUVARD présidente de l'association des parents d'élèves est invitée pour donner son avis sur ce point.

Mme Lydia DARNEY-PATOZ, salariée de la communauté de communes de Jura Nord, ne participe ni au débat ni au vote de ce point.

Position de l'association des parents d'élèves sur la situation du RPI du Mont Guérin.

Mme Caroline BOUVARD, présidente de l'association des parents d'élèves du RPI, est invitée à présenter la position des parents.

La communauté de communes Jura Nord a décidé de se retirer du RPI du Mont Guérin. Par cette décision, les enfants de Frasne, Moisse, Peintre et Pointre se trouveraient exclus de l'école de Montmirey-la-ville.

La première solution envisagée a été l'affectation des enfants des petites classes à Menotey. Il n'est pas question que les enfants partent à l'école de Menotey.

Autre solution proposée par la Mairie de Moisse : ouverture d'un pôle scolaire à Moisse pour la scolarisation de tous les enfants de la Petite Section au CM2.

La mairie de Moisse a réalisé des plans avec extension dans la Poste actuelle.

M. TRONCIN, maire de Moisse, s'est entretenu avec des représentants des parents d'élèves.

Des travaux sont envisageables pour l'ouverture d'une 3ème classe dans les bâtiments de la Poste actuelle qui fermera en juin. Les travaux comprennent :

- une classe, salle de sieste, sanitaires, salle de motricité et préau,
- un rafraîchissement et changement des huisseries et des sols,
- une salle de motricité et périscolaire dans la même salle,
- une cantine dans le caveau.

Crainte des parents : classes à plusieurs niveaux. Les enfants vont-ils apprendre aussi bien ?

Les enfants de Frasne pourraient toujours être accueillis à Montmirey-la-ville.

Il y a eu une négociation financière entre Moisse et Jura Nord au sujet des frais de scolarité qui permettrait l'accueil des enfants de Moisse à Montmirey-la-ville pour la prochaine rentrée, septembre 2021.

L'ouverture d'un pôle scolaire à Moisse pourrait rester une option à moyen terme.

Les parents d'élèves ne sont pas hostiles à cette perspective dans plusieurs années si de bonnes conditions matérielles sont réunies, mais souhaitent que l'accueil à Montmirey-la-ville soit prolongé d'au moins un an.

Mme Caroline BOUVARD quitte le conseil.

Position du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **ne souhaite pas d'affectation des enfants sur l'école de Menotey,**
- **exprime sa volonté d'un maintien des enfants de Frasne sur le RPI actuel pour la rentrée prochaine, septembre 2021,**
- **n'est pas hostile à une éventuelle discussion sur un projet de pôle scolaire à Moisse, mais celui-ci ne doit pas se décider dans l'urgence et il doit garantir des conditions d'accueil améliorées.**

➤ **Accepté et voté à l'unanimité.**

Une délibération officielle sera rédigée et proposée à la signature des conseillers.

4 - Proposition de modification de l'abonnement du contrat Orange.

Actuellement, la dépense des abonnements téléphoniques de la Commune est de 1200 € pour l'année avec 2 abonnements téléphoniques (1 pour la ligne internet, l'autre pour la ligne fixe).

M. le Maire propose de regrouper les 2 abonnements pour un coût mensuel de 56,40 € (676,80 €/an).

- Accepté et voté à l'unanimité.

5 - Nouvelle convention du club acheteurs du Grand Dole.

Une mutualisation des achats est possible en adhérant à ce club.

Cette adhésion n'implique aucune obligation, mais permet une information des membres lorsqu'il y a une possibilité d'achat groupé. L'adhésion est gratuite.

Nous sommes adhérents depuis 2019. Une convention est mise à jour tous les 3 ans. M. le maire demande au conseil l'autorisation de renouveler cette adhésion.

- Accepté et voté à l'unanimité.

6 - Rapport d'activité 2020 du Grand Dole.

Le rapport est disponible en mairie et a été envoyé à tous les conseillers.

7 - Rapport d'activité 2020 de l'association Serre vivante.

Le rapport est disponible en mairie.

8 - Questions diverses.

- La commune de Montmirey-la-Ville a informé la commune de Frasne qu'elle fait exploiter une coupe de ses bois en utilisant la traction animale. Les personnes qui désiraient découvrir cette façon de travailler la forêt pouvaient se rendre sur la parcelle n° 16 des bois de cette commune pendant ces travaux prévus semaine 9.
- Un devis d'électricité est en attente pour remplacer les anciens câbles électriques alimentant un des luminaires et pour l'installation d'un va-et-vient dans la salle de l'ancienne école.
- Le 25 février 2021, un contrôle du débit des bornes incendie a été effectué par l'entreprise Speed guêpes frelons (Thervay). Ce contrôle est prévu tous les deux ans. Entre ces différents contrôles, les pompiers effectuent un contrôle visuel.
- M. Joël COMTE aborde la question de la commission caveau. Elle est constituée de Joël COMTE, Lydia DARNEY-PATOZ, Claude FOUCHÉYRAND, Michel RICHARD, Dominique CHAPIN.
- M. Laurent FOUCHÉYRAND, déplore que le chemin des Lavottes, qui est en partie communal, est de plus en plus étroit.

La **Commission fleurissement** s'est réunie le 3 mars. Il faudrait trouver des espèces qui résistent mieux à la sécheresse. Il faudrait prévoir des récupérateurs d'eaux.

- Le Ginkgo Biloba va être déplacé près du terrain de boules.
- Les caniveaux en pierre mériteraient d'être mieux entretenus. Le mercredi 17 mars, un rendez-vous est donné pour le nettoyage des pavés.
- Le nettoyage du mur du cimetière est prévu le dimanche 11 avril.

M. Laurent FOUCHÉYRAND propose de remettre en état le lavoir (refaire le circuit d'eau, nettoyer la fontaine) pour avoir une réserve d'eau. Cette opération est prévue le samedi 3 avril 2021.

Prochain Conseil Municipal : le vendredi 02 avril 2021 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h09.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire

Jean-Paul CHAPIN

